



Attention faussaires !



« La Cgt » adoubée début août par l'autorité territoriale n'est pas **la Cgt** que vous avez connue ces quinze dernières années. La grande majorité des militants et des élus de notre syndicat font actuellement l'objet d'une discrimination de la part de l'autorité territoriale, et sont empêchés d'exercer leurs mandats. Nous ne pouvons plus pénétrer dans nos locaux, travailler sur nos dossiers, accéder au compte Cgt de la messagerie du département, ni même simplement communiquer normalement.

Plus grave, cette discrimination est intervenue à la demande explicite de notre fédération des services publics La Cgt. Une prétendue « commission exécutive fédérale » a en effet mis notre syndicat sous tutelle le 11 juillet dernier, pour invalider notre congrès du 12 juin et se trouver en position de sélectionner des candidats à sa botte aux élections professionnelles de décembre 2014.

Rien n'obligeait l'autorité territoriale à choisir entre les « deux Cgt ». La DGRH avait même formellement accepté le principe d'un « partage » des ressources en attendant le résultat d'un recours qui sera jugé le 4 septembre au tribunal de grande instance de Bobigny. Duplicité ou revirement opportuniste, l'autorité territoriale a subitement choisi « sa » Cgt. On n'imagine pas que le *deal* se soit opéré sans contrepartie.

Ainsi le vandalisme anti-syndical du patron épaulé et parachève le vandalisme syndical de quelques putschistes. À la destruction du blog des AssFam et des archives électroniques du syndicat répond le changement des serrures et le black out communicationnel.

Actuellement les quelques « cégétistes » embusqués dans le local syndical du Rez-de-mail du 43 Avenue Delory sous la protection de l'employeur, n'ont qu'une obsession en tête : **LES z'ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES** de fin d'année. Ces élections sont le cadet de nos soucis ! L'efficacité se prouve sur le terrain or depuis le mois d'août, ces « cégétistes » n'ont rien fait de probant. Ils se sont simplement employés à constituer - laborieusement - des listes électorales non validées par les instances démocratiques de notre syndicat mais validées par l'employeur...

Cette équipe, prête aux compromissions comme l'autorité territoriale, demeure indifférente à de vraies inquiétudes : les transferts de personnels dans le cadre de la réforme territoriale. Quand, qui, où et comment ? Avec fusions de services ? Que deviendront les personnels en sureffectif ? Pourra-t-on opter ou sera-t-on transféré comme du matériel ? Quelle garantie pour nos déroulements de carrière ? nos primes ? nos formations ? quelle participation du nouvel employeur à la protection sociale complémentaire ? quelle affectation ? à quel endroit ? Tout ce qui importe vraiment.

Attention, les listes présentées par la « Cgt des Personnels du Département du Nord » aux élections professionnelles du 4 décembre, n'ont pas été validées par le syndicat Cgt élu démocratiquement mais par des bureaucrates extérieurs à notre collectivité.

Les candidats de ces listes sont des imposteurs. Les listes ont en effet été constituées en écartant la candidature d'élu-e-s sortant-e-s ou de syndiqué-e-s. Aucun candidat n'a exigé la validation de ces listes par les syndiqué-e-s.

Ainsi aucune des listes présentées ne peut se prévaloir du bilan de celles et ceux qui vous ont défendu-e-s tout au long de ces dernières années.

PAS DE GALETTE POUR LES COUCOUS !